

Intervention de Régis Mortier

Le budget primitif s'inscrit, vous venez de le rappeler, dans un contexte de fortes contraintes : diminution des dotations de l'Etat, intérêts de la dette deux fois plus importants que prévu, fond de péréquation et charges de personnel en hausse.

Votre objectif et nous pouvons le partager est de conserver une épargne nette substantielle, tout en conservant une stabilité des taux d'imposition.

Cela implique donc de maîtriser nos dépenses à hauteur de ces nouvelles contraintes, et de faire les arbitrages qui tiennent compte des priorités pour nos administrés.

Vous nous présentez un budget que je qualifierais de rigoureux pour le fonctionnement et de prudent en ce qui concerne les investissements.

Permettez-moi de procéder à l'analyse des grandes masses financières qui ont évoluées :

Concernant les recettes :

- le fruit de la fiscalité apporte 1,2M€ de plus qu'en 2013, 20%, due à la revalorisation forfaitaire des bases, le reste grâce à la finalisation de nouveaux ensembles immobiliers que l'on a vu naître dans certains quartiers.

Concernant les dépenses :

- celles de personnel augmentent de 900K€ (dont 680 K€ pour les postes d'insertion qui feront l'objet d'un financement de l'état), le FPIC augmente de 200K€ et les subventions versées par la ville baisse de 300 K€.

Vous avez décidé :

- **de diminuer de 16% les subventions apportées à la caisse des écoles,**
- **de diminuer de 16% la subvention dans le secteur social,**
- **de diminuer de 10% les subventions aux associations,**
- **de réduire les séjours jeunes.**

C'est sur la baisse des subventions ville que nous souhaitons insister, s'il est évident que les effets du GVT (glissement-vieillesse-technicité) du personnel sont inévitables, comme l'est le FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal), prendre les subventions versées par la ville comme variable d'ajustement **est un choix politique que nous ne partageons pas !**

Qu'elles soient culturelles, sportives ou sociales, le service fourni par les associations plaisiroises n'est certainement pas valorisé à son juste coût, et ce service rendu aux milliers d'habitants concernés est possible parce que les associations en assument l'animation.

Il est regrettable que d'autres pistes de réalisation d'économies ne soient pas mise en œuvre à travers notamment l'outil existant de la CCOP. Il est également regrettable que le secteur de Sainte Apolline, destiné au développement économique soit toujours au statu quo depuis plus de 10 ans.

Des propos faciles à tenir me direz-vous mais, cet attentisme depuis une décennie nous a fait perdre des recettes considérables qui nous seraient bien utiles aujourd'hui.

Je terminerai par quatre questions précises:

1. Le mois prochain, vous présenterez une nouvelle tarification des services proposés aux habitants, quel sera le pourcentage d'augmentation proposé ?
2. Les emplois aidés inscrits correspondent-ils à un projet précis ou sont-ils prévus pour des besoins ponctuels des diverses directions de la ville ?
3. Quelles sont les raisons du passage de 64k€ à 110k€ du montant de l'allocation chômage budgété pour les personnels non titulaire ?
4. Où en êtes-vous des démarches et recours engagés afin d'envisager une consolidation de la structure financière ?